Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 022-212201354-20261022-70_10_26-DE

Louargat
Louergad

COMMUNE DE LOUARGAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 octobre

DATE DE CONVOCATION 14 octobre 2026	L'an deux mil vingt-six le 22 octobre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur L'HEVEDER Hervé, Maire
DATE D'AFFICHAGE 14 octobre 2026	**Membres convoqués** : Mrs LE BLEVENNEC, JEGOU, LE GOAS, LE BORGNE, LE PENNEC, SCOLAN, Mmes QUELEN, LE JANNE, LEROY, HERVE, DENOUEL, FER, CARMES, ANDRE, FRANCOIS
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRESENTS : 17 PROCURATIONS : 1 VOTANTS : 18	**Membres absents** : Mrs LE PEUCH, PODER, FEJEAN **Procurations** : Mr FEJEAN à Mr L'HEVEDER Hervé **Secrétaire** : Mme FER Alizée

70-10-26 FINANCES – Vente parcelle Crec'h Borgne

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que Mme WETS, habitant au 4 rue crec'h Borgne, à LOUARGAT (St ELOI) souhaite acquérir une emprise communale, afin d'y installer une terrasse

La parcelle a une contenance de 12 m², et le prix de vente est fixé à 144 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente de la parcelle à Mme WETS pour le prix de 144 € HT, soit 172.80 € TTC ;
- **DIT** que la recette correspondante sera imputée au Budget principal, à l'article 775, « Produits des cessions d'immobilisations » ;
- **DESIGNE** Me DE LAMBILLY, notaire à Belle-Isle-en-Terre, aux fins de rédaction de l'acte ;
- **DIT** que l'acquéreur supportera les frais notariés inhérents à cette cession ;
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tout document afférent à ce dossier
-

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
Extrait certifié exécutoire,

Le Maire,
Hervé L'HEVEDER

Pour Le Maire empêché
et par délégation

MAIRIE de LOUARGAT 22540

Philippe JÉGOU
Adjoint au Maire